

EVERYDAY JUSTICE AS SEEN IN QING FIRST-PERSON CASEBOOKS*

Pierre-Étienne WILL

This essay is devoted to casebooks collecting judicial affairs recounted in the first person by the official who investigated and adjudicated them. Most of the half dozen known to us date from the nineteenth century. In contrast to formal judicial documents, much of the narrative is devoted to the uncertainties and difficulties of the investigation and to the efforts, ingenuity, even thoughts and emotions, of the official in charge, and there is little or no legal reasoning. The texts are extremely rich in precise descriptions of the material and social environment in which the affairs took place, and provide concrete examples of the interactions between the judicial apparatus and local people. The lively and skillful narratives may on occasion evoke the novelistic gong'an genre.

LA JUSTICE AU QUOTIDIEN DANS LES RECUEILS DE JUGEMENTS À LA PREMIÈRE PERSONNE DE LA DYNASTIE QING

Cet article est consacré à des recueils d'affaires judiciaires relatées à la première personne par le fonctionnaire chargé d'enquêter et de conclure. Parmi la demi-douzaine d'ouvrages de ce type connus de nous la plupart datent du XIX^e siècle. Contrairement aux documents judiciaires officiels, une part importante du récit est consacrée aux hésitations et aux difficultés de l'enquête, ainsi qu'aux efforts et à l'ingéniosité déployés par le fonctionnaire, voire à ses pensées et à ses émotions. Les descriptions de l'environnement social et matériel dans lequel se déroulaient les affaires sont riches et détaillées et les différents textes offrent maints exemples des interactions entre l'appareil judiciaire et les populations locales. Vivants et habilement agencés, les récits ne sont pas sans parfois évoquer le genre romanesque du gong'an.